

Le 27 novembre 2020

SONDAGE NATIONAL SUR LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE AU TRAVAIL

Nous avons toutes et tous le droit de nous sentir en sécurité au travail. Et si quelque chose se produit, si nous sommes victimes de violence ou de harcèlement, il devrait y avoir un moyen facile et sûr de faire part de notre expérience. Malheureusement, comme nous le savons trop bien, il existe de nombreux obstacles au signalement des actes de violence ou de harcèlement, et il arrive souvent que les victimes souffrent en silence. Il faut mettre fin à ce cycle.

Le Congrès du travail du Canada, en collaboration avec une équipe de recherche de l'Université de Toronto et de l'Université Western, en Ontario, effectue un sondage à l'échelle nationale sur les conséquences du harcèlement et de la violence au travail. Lancé en octobre dernier, le sondage sera disponible en ligne pendant six mois.

Le sondage nous aidera à mieux comprendre le contexte dans lequel les travailleuses et travailleurs vivent le harcèlement et la violence au travail, ainsi que les facteurs qui font obstacle à la déclaration des incidents de harcèlement et de violence. Il nous permettra aussi d'apprendre ce qui se passe lorsque des travailleuses et travailleurs rapportent de tels incidents.

Le STTP encourage tous ses membres à remplir le sondage. Pour mettre fin au harcèlement et à la violence au travail, nous devons être au fait de la situation. Nous devons aussi savoir de quelle manière nous pouvons soutenir de notre mieux les personnes concernées. Le sondage s'adresse à l'ensemble des travailleuses et travailleurs, peu importe leur sexe, leur profession, le poste occupé ou leur expérience du harcèlement et de la violence au travail.

Les données recueillies sont confidentielles et les participantes et participants ne peuvent pas être identifiés. *Tous les renseignements recueillis sont anonymes.*

Les données recueillies dans le cadre du sondage seront utilisées pour mettre en place des pratiques organisationnelles visant à prévenir la violence et le harcèlement au travail, à y répondre et à soutenir les personnes concernées. Les résultats seront utilisés pour élaborer de la formation et des ressources plus efficaces pour les travailleuses et travailleurs, les syndicats et les employeurs.

L'équipe de recherche espère également que les données recueillies informeront les décideurs politiques et les chefs d'entreprise des changements nécessaires pour créer des lieux de travail plus sûrs. Plus les gens seront nombreux à participer au sondage, plus la pression sera forte sur les employeurs et le gouvernement pour qu'ils prennent cette question au sérieux.

Veuillez prendre le temps de répondre au sondage : <https://bit.ly/2J5dxHk>.

L'information recueillie nous aidera à éliminer la violence et le harcèlement au travail.

Solidarité,



Julee Sanderson
1^{re} vice-présidente nationale

2019-2023_Bulletin n° 214
/jyl sep b 225 gl/scfp1979

